

90m³ de carcasses de voitures évacués des Gorges de la Nesque



Ce mercredi 21 février, le <u>Parc naturel régional du Mont-Ventoux</u>, le <u>2° Régiment étranger de Génie</u> (REG), le <u>SIRTOM</u> de la région d'Apt et le <u>Département de Vaucluse</u> ont conjointement organisé une opération complexe d'évacuation de déchets au cœur des Gorges de la Nesque, qui sont un site Natura 2000.

En 2022, plusieurs mètres cubes de déchets métalliques, composés principalement de morceaux de carcasses de voiture, ont été jetés dans les Gorges de la Nesque depuis la route départementale D942 reliant Villes-sur-Auzon à Monieux. Ainsi, les déchets ont été stoppés par des arbres 20 mètres plus bas.

En revanche, la sensibilité environnementale du secteur avec la présence de grands rapaces à proximité et les difficultés d'accès dûes à la pente raide ont nécessité une opération complexe, qui a été réalisée ce



mercredi 21 février sous la supervision du Capitaine Daniel Villanova, responsable environnement du 2° REG, et de Baptiste Montésinos, responsable du Site Natura 2000 au PNR du Mont-Ventoux. Une opération qui s'inscrit dans le cadre du partenariat environnemental entre le Parc et le 2° Régiment étranger de génie et qui a permis de remonter 90 m³ de carcasses de voitures dont le SIRTOM va s'occuper.















©PNR du Mont-Ventoux